

## Communiqué de Presse

Paris, le 9 février 2010

# "Restaurons la solidarité" : Ticket Restaurant® et la Croix-Rouge française, ensemble pour soutenir les plus démunis

Depuis 7 ans, Ticket Restaurant® se mobilise aux côtés de la Croix-Rouge française en invitant pendant trois mois, 1,2 million de salariés à faire don d'un ou plusieurs Tickets au profit de l'association.

Pour 2010, la Croix-Rouge Française et Ticket Restaurant® donnent un nouvel élan à leur campagne de collecte et lancent l'opération : **"Restaurons la solidarité"**.

Cette nouvelle campagne qui renoue davantage avec l'utilité et la responsabilité sociale, repose sur une accroche simple et parlante : **"Ticket offert, repas solidaires"** et un slogan efficace « 1 ticket donné = 4 repas distribués ».

Portée par Ticket Restaurant elle est également ouverte à tout détenteur de Titre Restaurant quelle qu'en soit la marque\*.

Les fonds récoltés serviront à améliorer le dispositif d'aide alimentaire de la Croix-Rouge française, notamment pour les épiceries sociales et la distribution de chèques d'accompagnement personnalisé.

**Les Ticket Restaurant® et tous les titres restaurant 2009 et 2010 peuvent être renvoyés avec la mention manuscrite « CROIX-ROUGE »** sans affranchissement à l'adresse : Opération Croix-Rouge - Libre réponse n° 13935 - 92249 Malakoff Cedex



Pour relayer cette campagne de dons, l'association et l'émetteur ont créé un site Internet commun : [www.tickets-solidaires.com](http://www.tickets-solidaires.com).

L'opération est également relayée auprès des 48 500 entreprises et 1,2 million de bénéficiaires de Ticket Restaurant® au travers des affiches en entreprises, des campagnes d'e-mailing et un relais sur les carnets de tickets.

### L'opération Ticket Restaurant – Croix-Rouge française c'est :

- 48 500 entreprises et 1,2 million d'utilisateurs sensibilisés chaque année.
- 924 000 € de dons récoltés entre 2003 et 2009.

### Le dispositif alimentaire de la Croix-Rouge française c'est :

- Un quart de l'aide alimentaire en France
- 750 points de distribution alimentaires dont 100 épiceries sociales
- 50 millions de repas distribués chaque année

*\*Sous l'impulsion de la Croix-Rouge française, les associations caritatives reconnues d'utilité publique fournissant une aide alimentaire, sont désormais habilitées à recevoir tous les titres restaurant.*

**Accor Services**, leader mondial des titres de services prépayés, conçoit et développe pour les entreprises et les collectivités, des produits et services innovants au bénéfice du bien-être individuel et de la performance collective. En délivrant des solutions prépayées sécurisées, Accor Services s'emploie à faciliter la vie des salariés, des citoyens et des consommateurs, tout en répondant aux exigences des politiques sociales, économiques et marketing des organisations. Son offre s'articule autour de trois domaines : avantages aux salariés et aux citoyens, récompenses et motivation et, gestion des frais professionnels. Aujourd'hui, **32 millions de salariés** et **490 000 clients** utilisent les prestations de Accor Services dans **40 pays**. [www.accorservices.com](http://www.accorservices.com)

\*\*\*\*\*

**La Croix-Rouge française** mène un combat de tous les instants pour lutter contre toutes les formes de précarité en France et à l'étranger.

S'appuyant sur 50.000 bénévoles et 16.000 salariés, l'association met en œuvre au quotidien tous les moyens à sa disposition pour remplir sa mission autour de 5 domaines d'actions : secourisme, action sociale, formation, santé-autonomie, action internationale.

Forte d'un réseau constitué de 900 délégations locales, 100 délégations départementales et 678 établissements, la Croix-Rouge française assure une présence sur l'ensemble du territoire français, y compris dans les départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM).

Ce maillage territorial exceptionnel lui permet d'assurer au mieux ses missions fondamentales de proximité auprès des personnes en difficulté. Sous l'impulsion de la Croix-Rouge française, les associations caritatives reconnues d'utilité publique fournissant une aide alimentaire, sont désormais habilitées à recevoir tous les titres restaurant.

**CONTACTS PRESSE ACCOR SERVICES**

**Alexandra Langlois**

Tél. : +33 (0)1 45 38 47 15

[alexandra.langlois@accor.com](mailto:alexandra.langlois@accor.com)

**CONTACT PRESSE CROIX ROUGE FRANCAISE**

**Christèle Lambert-Côme**

Tél. : +33 (0)1 44 43 12 07

[Christele.lambert-come@croix-rouge.fr](mailto:Christele.lambert-come@croix-rouge.fr)

**Nathalie Hamelin**

Tél. : +33 (0)1 73 79 50 88

[nhamelin@presseattitude.com](mailto:nhamelin@presseattitude.com)